



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse
Le 2 juin 2022

Aux représentant-e-s des médias

Premier octroi pour une Convention de subventionnement dans le domaine des Musiques actuelles

La Ville de Genève a octroyé la première Convention de subventionnement dans le domaine des Musiques actuelles au rappeur et producteur genevois Varnish La Piscine et sa structure La Piscina, pour la période 2022 – 2025.

En 2022, la Ville de Genève met en place des conventions de subventionnement pluriannuel dans le domaine des musiques actuelles. A travers ces nouvelles conventions, la Ville de Genève encourage la création et la production en musiques actuelles ainsi que le renforcement de l'organisation et du statut professionnel des musicien-ne-s.

Les bénéficiaires disposent ainsi de moyens financiers constants durant une période de quatre ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans devoir demander chaque année un soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de développement. Les bénéficiaires ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles/eux une équipe administrative et artistique.

A l'issue de l'appel à projet pour la convention 2022 – 2025, le Conseiller administratif, Sami Kanaan sur préavis unanime du jury, a choisi comme bénéficiaire de cette première convention l'association La Piscina, dirigée par Oumar Touré Franzen qui porte le projet du rappeur et producteur Varnish La Piscine.

Varnish La Piscine est un artiste complet et multifacette issu du collectif Superwak Clique. Il est le producteur exclusif de l'artiste genevois Makala et a produit des œuvres pour des artistes internationaux dont Sébastien Tellier, Bonnie Banane ou encore Roméo Elvis. Au sein du label genevois Colors Records, il a composé et arrangé des musiques pour de nombreux artistes dont Slimka et publié trois productions solos entre EP, « film auditif » et B.O. d'un moyen métrage en forme de Comédie Musicale *Les contes du Cockatoo*, film réalisé par l'artiste lui-même.

La convention signée avec la Ville de Genève accompagnera cet artiste dans une période clé de son développement, qui le verra aborder une dimension internationale avec la sortie de deux projets en son nom sur l'excellent label indépendant français Ed Bangers Records.

La deuxième convention, couvrant les années 2023 à 2026, sera mise au concours prochainement. Les détails seront rappelés en temps voulu sur le site internet de la Ville de Genève, rubrique acteurs et actrices culturel-le-s

<https://bit.ly/3ahZ73Q>

Contact

Sarah Margot, responsable de communication et promotion

Département de la culture et de la transition numérique

Service culturel

022 418 65 75 / 078 756 25 48/

sarah.margot@ville-ge.ch